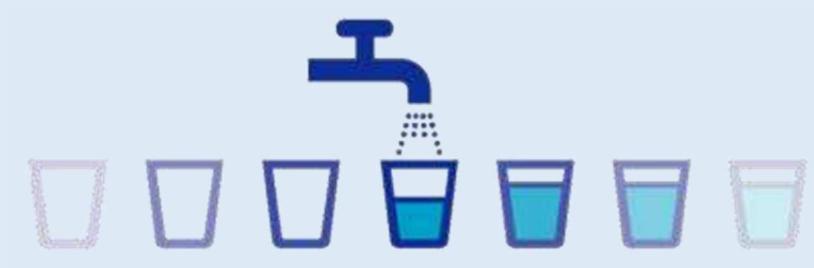


COMMUNE D'AUBIGNOSC

Prix & Qualité
service de l'eau potable
DU SERVICE PUBLIC



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice **2022**
présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 02 mai 2007
Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur et la définition ainsi que le calcul des différents indicateurs
peut être obtenu sur le site www.services.eaufrance.fr (rubrique « l'Observatoire »)

Sommaire

■	CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC	3
■	ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE	3
■	ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE	3
■	CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE	3
■	RESSOURCES EN EAU	3
■	NOMBRE D'ABONNEMENTS	3
■	VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS	4
■	LONGUEUR DU RESEAU	4
■	TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC	5
■	FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR	5
■	PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE	5
■	LE PRIX DE L'EAU Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION	6
■	RECETTES D'EXPLOITATION	7
■	INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE	8
■	QUALITE DE L'EAU	8
■	PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU	8
■	CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU	9
■	PERFORMANCE DU RESEAU	10
■	RENOUVELLEMENT DES RESEAUX	10
■	FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE	11
■	TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE	11
■	BRANCHEMENTS EN PLOMB	11
■	ETAT DE LA DETTE	11
■	AMORTISSEMENTS REALISES	11
■	PROGRAMME REALISES	11

Caractérisation technique du service public de l'eau potable

■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

La commune exerce par elle-même la compétence eau potable (Production, Transfert et Distribution).

Son puits de captage est indépendant et la commune est autonome pour son réseau de distribution d'eau potable.

La commune adhère au service Syndicat mixte d'adduction d'eau potable Durance-plateau d'Albion depuis 1997 mais n'achète pas d'eau au SMAEP.

■ ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE

624 habitants

■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en affermage. Le délégataire est la SOCIETE DES EAUX DE MARSEILLE en vertu d'un contrat ayant pris effet le **23 juillet 2013**. La durée du contrat est de 12 ans. Il prend fin le 22 juillet 2025.

Avenant au contrat :

Avenant n°	Date	Objet
1	Juin 2019	*Facturation : 2 factures sur la consommation réelle via la télégestion (suppression de l'estimation de juillet) *Ajouter le contrôle des bornes incendies *Compléter le bordereau des prix par le coût d'un contrôle des forages domestiques.

■ RESSOURCES EN EAU

□ Volumes produits

Ouvrage	2022 [m³]	
	prélevé	distribué
Puits "Présidents" AUBIGNOSC Prélèvement en nappe souterraine		
Total produit [m³]	54 265	54 265

Nombre d'abonnements

Abonnements	2022	
	318	
Nombre d'abonnements domestiques		
Nombre d'abonnements non domestiques	41	
Nombre total d'abonnements	359	

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L. 213-10-3 du code de l'environnement.

■ VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS

Volumes [m ³]	2022
Volume produit	54 265
Volume importé	0
Volume exporté	0
Volume mis en distribution	54 265
Volume vendu aux abonnés domestiques	38 501
Volume vendu aux abonnés non domestiques	1 725
Espaces verts + bouches incendies + divers	2856
Volume total consommé	43 082

La consommation moyenne par abonnement domestique est de 112 m³ par an en 2021.

■ LONGUEUR DU RESEAU

	2022
Linéaire du réseau hors branchements en km	16.713

■ DEPLOIEMENT TELERELEVE

Le déploiement du dispositif de télé-relève est en place et suivi depuis juillet 2014.

■ DESCRIPTION :

L'alimentation en eau de la commune est assurée exclusivement grâce à la nappe alluviale de la Durance. L'eau est pompée dans un forage de 21 mètres de profondeur situé au lieu dit « les Cruzourets ». Sur ce site, sont également implantées les installations du syndicat mixte d'adduction en eau potable Durance-Albion (SMAEP).

L'eau pompée est désinfectée et stockée dans le réservoir situé au-dessus du village dans la forêt du Prieuré. La conduite d'adduction du réservoir sert également à distribuer l'eau dans les zones proches de la Durance et sur l'aire de repos de l'autoroute A 51. Le Hameau du Forest dispose d'un surpresseur ; by-passé actuellement, il ne sert que si la demande est trop importante

■ NIVEAU DU FORAGE :

Le niveau de la nappe ne présente pas de risques à fin 2021. La hauteur de nappe suit la tendance de l'année 2020.

■ ANALYSE DE LA DISTRIBUTION :

	2021	2022
Semaine maxi	1 452 m ³	1574 m ³
semaine mini	539 m ³	641 m ³
Jour maxi	207 m ³	225 m ³
Capacité de stockage	530 m ³	530 m ³
Autonomie de consommation	61 h	56 h

■ Tarification et recettes du service public de l'eau potable

■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité : **délibérations du 21 février 2011 et du 16 février 2012**

Les tarifs concernant la part de la SOCIETE DES EAUX DE MARSEILLE sont fixés par le contrat et indexés semestriellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés (Agence de l'Eau).

Le service est assujetti à la TVA (5.5 %)

■ PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

Le prix du service comprend :

Pour la collectivité :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Pour la sté des Eaux de Marseille :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable par tranche progressive :
 - tranche 1 : jusqu'à 80 m³
 - tranche 2 : de 81 à 150 m³
 - tranche 3 : au-delà de 150 m³ annuels

Pour l'Agence de l'Eau :

- Redevance de pollution domestique

La redevance de pollution domestique est reversée à l'agence de l'eau. Son montant, en € par m³, est calculé chaque année par l'agence de l'eau. Elle est unique sur l'ensemble du service.

en € par m ³	1er janvier 2021	1er janvier 2022	1er janvier 2023
Redevance de pollution domestique	0.28	0.28	0.28

- Redevance de prélèvement sur la ressource en eau

La redevance de prélèvement sur la ressource en eau est reversée à l'agence de l'eau. Son montant, en € par m³, est calculé chaque année par l'agence de l'eau. Elle est unique sur l'ensemble du service.

en € par m ³	1er janvier 2021	1er janvier 2022	1er janvier 2023
Redevance de prélèvement sur la ressource en eau	0.01	0.01	0.01

Commune d'AUBIGNOSC

EAU POTABLE

Tarif domestique Commune

LE PRIX DE L'EAU (y compris Redevances Agence de l'Eau)

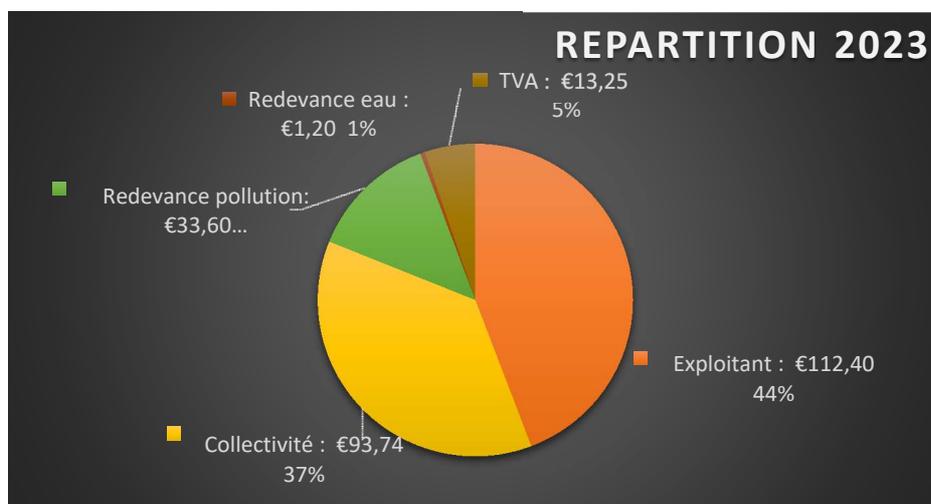
Évolution du tarif de l'eau

	Désignation	1er janv.2022	1er janv.2023	Variation %	
Part de l'exploitant Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	22.88	24.44	6.82	
	Part proportionnelle [€ HT/m ³] le m ³ T1 : 0 à 80 m ³ T2 : 81 à 150 m ³ T3 : + 150 m ³	T1	0,6410	0.6840	6.71
		T2	0.7780	0.8310	6.81
		T3	0.9500	1.0140	6.74
Part de la collectivité Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	45.74	45.74	0	
	Part proportionnelle [€ HT/m ³] le m ³	0.40	0.40	0	
Redevances et taxes	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m ³]	0.01	0.01	0	
	Redevance de pollution domestique	0.28	0.28	0	
	TVA	5.5 %	5.5 %	5.5	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1er janvier 2022	1er janvier 2023	Variation en %
Exploitant	105.28	112.40	6.76
Collectivité	93.74	93.74	0
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	1.20	1.20	0
Redevance de pollution domestique	33.60	33.60	0
TVA	12.86	13.25	-
Total [€ TTC]	246.68	254.19	3.04



Pour une facture de 120 m³, le prix du m³ pour l'année 2022 est : 2.05 € et pour l'année 2023 : 2.12 €

■ RECETTES D'EXPLOITATION

- Recettes de l'exploitant

	2022
Recettes de vente d'eau	36 793

Autres recettes	
Pour compte de tiers dt la commune	38 007
Recettes liées aux travaux	14 644
Produits accessoires	4 032

Total des recettes	93 476
--------------------	--------

- Recettes de la collectivité

Recettes de vente d'eau	2022
Surtaxes communales	28 414

■ Indicateurs de performance du service de l'eau potable

■ QUALITE DE L'EAU

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par l'article D.1321-103 du Code de la Santé Publique sont indiquées dans le rapport établi et transmis par l'ARS. Parallèlement l'exploitant vérifie la qualité de l'eau distribuée, par des analyses menées dans le cadre de l'autocontrôle.

Résultats du contrôle réglementaire :

	Nombre de prélèvements réalisés : 8		Nombre de prélèvements Non-conformes		% de conformité	
	ARS	SEM	ARS	SEM	ARS	SEM
Conformité bactériologique	6	2	0	0	100 %	100 %
Conformité physico-chimique	6	2	0	0	100 %	100 %

■ PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU (P108.3)

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau Puits "Présidents"

	0%	aucune action
	20%	études environnementale et hydrogéologique en cours
	40%	avis de l'hydrogéologue rendu
	50%	dossier déposé en préfecture
	60%	arrêté préfectoral / projet
→	80%	arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
	100%	arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté

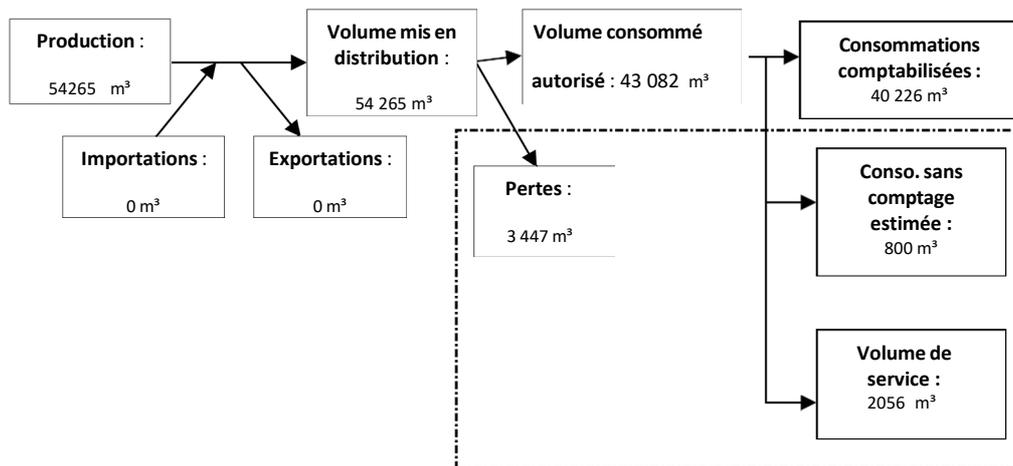
■ **CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU (P103.2)**

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau

Les grands ouvrages - réservoirs, stations de traitement, pompages ne sont pas pris en compte pour le calcul de cet indice défini par l'arrêté du 2 mai 2007 indice de 0 à 120, modifié par arrêté du 02 décembre 2013

		nombre de points max	points obtenus
	A/ PLAN DES RESEAUX (15 points)		
VP236A	Existence de plan des réseaux de transport et de distribution mentionnant la localisation des principaux ouvrages	10	10
VP237A	Mise à jour annuelle du plan des réseaux à partir d'une procédure formalisée	5	5
	B / INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points)		
VP238B	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des info cartographique et pour au moins 50% du linéaire total, les info sur les matériaux et diamètres des canalisation de transport et de distribution	5	5
→ VP239B	Pourcentage de linéaire connu sur matériaux et diamètres au delà de 60%	5	5
VP240B	La procédure de mise à jour du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux	5	5
VP241B	L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux.	15	15
	C / AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points)		
VP242C	Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes et s'il y a lieu les servitudes instituées pour l'implantation des réseaux	10	10
VP243C	Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution	10	10
VP244C	Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements	10	0
VP245C	Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence d'un carnet métrologique et la date de pose du compteur	10	10
VP246C	Un document identifie les secteurs où ont été réalisés des recherches de pertes d'eau, leur date et la nature des réparations/travaux effectués.	10	10
VP247C	Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, renouvellement)	10	10
VP248C	Existence et mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	10	10
VP249C	Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux portant sur au moins 50 % du linéaire et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux	5	5
	RESULTAT	120	110

(1) cette condition doit être satisfaite pour que le service puisse bénéficier de points supplémentaires



■ PERFORMANCE DU RESEAU

Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 800 m³ par l'exploitant.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 2056 m³ par l'exploitant.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- rendement du réseau de distribution =

(consommations comptabilisées + exportations + estimation consommations sans comptage + volume de service) / (volume produit + importations)

	2022	2021
Rendement du réseau de distribution [%]	83.55 %	85.74 %

- indice des volumes non comptés =

(estimation consommations sans comptage + volume de service + pertes) / longueur du réseau hors branchements

	2022	2021
Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/j]	1.86 %	1.70 %

- indice linéaire de pertes en réseau =

pertes / longueur du réseau hors branchements

	2022	2021
Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/j]	1.39 %	1.24

■ RENOUVELLEMENT ET CREATION DES RESEAUX

	2022
renouvellement des réseaux en ml	0 ml
total	

Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

■ Financement des investissements du service de l'eau potable

■ TRAVAUX ENGAGES ET REALISES AU COURS DE L'EXERCICE 2022

- Montée du Bassin : POSE de 30 ml de PEHD 50 mm

■ BRANCHEMENTS EN PLOMB

Seuls les branchements comportant un tronçon en plomb avant compteur sont comptabilisés ci-dessous.

Branchements	2022
Nombre de branchements en plomb changés dans l'année	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	0
% de branchements en plomb restants/ nombre total de branchements	0

■ ETAT DE LA DETTE

L'état de la dette au 31 décembre 2022 fait apparaître les valeurs suivantes :

Cf. RPQS Assainissement	2022
Encours de la dette au 31 décembre	0,00 €
Remboursements au cours de l'exercice	0,00 €
dont en intérêts	0,00 €
dont en capital	0,00 €

■ AMORTISSEMENTS REALISES

	2022
Montant de la dotation aux amortissements	19 649.99 €
Montant amortissement subventions AEP	3171.16 €

■ PRESENTATION DES PROGRAMMES REALISES AU COURS DU DERNIER EXERCICE

Objet des travaux	Montant des travaux € TTC
POSE de 30 ml de PEHD 50 mm MONTEE DU BASSIN	6714 €